



**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Le 26 mars 2019

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Présents : Monsieur le maire Robert Bérubé et messieurs les conseillers Nicholas Ouellet, Pierre Lachaine, Sarto Dubé, René Royer

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, convoqué le 26 mars 2019 par le maire Monsieur Robert Bérubé et tenue le 26 mars 2019 à vingt heures vingt-cinq (20 h 25) à la salle du conseil municipal.

Tous les membres du conseil sont présents renoncent à l'avis de convocation.

Robert Bérubé, maire

Nicholas Ouellet

Pierre Lachaine

Sarto Dubé

René Royer

M. le Maire présente l'ordre du jour :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Fin du contrat de travail à durée déterminée de Monsieur Vincent Thibaudeau
3. Période de questions
4. Fermeture de l'assemblée

47.03.19

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sarto Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 26 mars 2019 soit accepté tel que présenté.

48.03.19

2. FIN DU CONTRAT DE TRAVAIL À DURÉE DÉTERMINÉE DE MONSIEUR VINCENT THIBAudeau

ATTENDU QUE monsieur Vincent Thibaudeau a été embauché le 17 octobre 2018 sous la résolution numéro 185.10.18 à titre de directeur général pour une période de douze (12) mois débutant le 29 octobre 2018 pour se terminer le 1^{er} novembre 2019 ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme et monsieur Vincent Thibaudeau ont convenu d'une période probatoire de six (6) mois ;

ATTENDU QUE cette période probatoire tire à sa fin ;

ATTENDU QUE la prestation de monsieur Vincent Thibaudeau n'a pas rencontré les exigences du Conseil municipal et que les ajustements nécessaires n'ont pas été démontrés.

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Nicolas Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin au contrat de travail à durée déterminée de monsieur Vincent Thibaudeau en date du 10 avril 2019 inclusivement.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

49.03.18

4. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par Pierre Lachaine et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore l'assemblée. Il est 20 h 30.

Robert Bérubé
Maire

Manon Lévesque
Directrice générale adjointe

